L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 4 JANVIER.

SPECTACLES BALS. &c

ACADEMIE DE MUSIQUE.
DE BIDWELL.

Engagement du brillant comédien

Mr. Lytton Sothern,

Mercredi, Jeudi, Vendredi soirs et Samedi en Matinée,

DUNDREARY. DUNDREARY.
DUNDREARY. DUNDREARY.

Samedi soir—Dernière représentation de M Sothern, DAVID GARRICK et A REGULAR FIX. Sothern dans chaque comédie.

Dimanche, 6 jan. 1884—LIGHTS O'LONDON.
3 janv—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Bonne Année à tous!

Un engagement, pour une semaine de plus, des HANLONS.

Commençant DIMANCHE soir, déc 30
Matinées, Mardi et Samedi,

MARDI, 1er janv 1884—GRANDE MATINÉE DE NOUVEL AN, et tous les soirs.

Dans la populaire absurdité parisienne en 3 actes LE VOYAGE EN SUISSE.

(A trip to Switzerland)

Dimanche, 6 janv.—Troupe d'Opéra Comique de C D. HESS. 29 déc—

GRANDS MAGASINS —DE— NOUVEAUTÉS.

MAISON D. H. HOLMES,
155 CANAL.
15 BOURBON et 16 DAUPHINE.

Mise en vente de soldes très importants en SOIERIES ET VELOURS.

Nous annonçons aux Dames des occasions tout à fait exceptionnelles:

FAILLE NOIRE (GUINET) TOUT SOIE, à 75.
(TAPISSIER) TOUT SOIE EXTRA à $1.
RHADAMES, TOUT SOIE, HORS LIGNE, à $1.
SATIN DUCHESSE, SANS EXEMPLE, à $1.25.
MERVEILLEUX, PRIX EXCEPTIONNEL, $1.25.
SATIN DE LYON, VALANT $2,50 à $1,50.

NOMBREUSES OCCASIONS EN VELOURS UNIS et FAÇONNÉS.
2déc—

JOLIES MODES.
Mme C. SAMSON
150, RUE DU CANAL, 150
Le premier SALON DE MODES de la ville.
Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.
16déc—

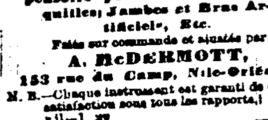

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
1 juil—1 an

Les personnes ayant de beaux vieux meubles en acajou et en palissandre, des bronzes, peintures à huile, ou autres articles d'antiquités, trouveront un acquéreur qui leur paiera un bon prix au comptant, en s'adressant à la boite de la poste (Lock Box) 1897.
25 nov

Mme BONOMO, sage-femme, ... 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
10 déc—1 an.

Le Stock le plus vasté au Sud de voitures.
Fred. N. THAYER.
169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres. Buggies, Voitures, Harnais, Voiture d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83—1an

RESTAURANT PIZZINI,
183 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans le mai on.
21 oct—1an

LA BOTTE ROUGE!!
A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE",
ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.
BOTTES, SOULIERS,
BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
1er sept—4m. er sam dim.

Joseph Monteleone,
Encoignure St. Louis et Royale.
GRANDE RÉDUCTION!
Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau français, cousues à la main, à $3 75.
Chaussures à boutons basses en peau de veau français, cousues à la main, à $3 50.
Chaussures à vis ses de $2 à $2 25.
Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.
N. B.—Toutes les chaussures sont garanties.
21 juil—1 an—Sam Dim Mar

WASHINGTON EXCHANGE,
203 - RUE DECATUR - 203
Liqueurs et Vins les Plus Fins.
OUVERTURE, Samedi 22 déc.
F. ARTIGUES & H. ROUGAGNAC
PROPRIÉTAIRES.
19 déc—1m—DMarJ

NEW 11-2
19......RUE ST CHARLES......19

M. LEON MARTHE, anciennement attaché au "Ruby Saloon", maintenant gérant du sus-dit établissement, a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général qu'ils trouveront, à partir de ce jour, à la sortie du théâtre, de 10 heures du soir à 2 A. M. une soupe aux huitres chaude, faite par un cuisinier de premier ordre. Les liqueurs et les vins seront comme d'habitude de premier choix et aux prix usuels de la ville.

NEW 11-2
19 rue St Charles
5déc—1m

Tricots des Pyrénées
des plus jolis et des plus nouveaux modèles, reçus récemment et à vendre par
MARTIAL CROTTES,
61 rue de la Douane.
23 déc 23 au 30 incl

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,
Entre Conti et St-Louis.

Spectacles, Bals, &c

THEATRE ST-CHARLES
de BIDWELL

Une saison de Grand Opéra et des Opéras Comiques les plus aimés, aux prix populaires,
Commençant dimanche soir, 6 janvier
ENGAGEMENT LIMITÉ DE LA
COMPAGNIE de GRAND OPÉRA
DE C. D. HESS.
60 Artistes, Choristes et Musiciens
Comprenant les artistes lyriques bien connus dont les noms suivent:

ABBIE CARRINGTON—Prima Donna Soprano Assoluta.
MISS LETITIA FRITCH—Prima Donna Soprano (Son début à la Nlle-Orléans).
MISSES EMMA ELSNER, FLORA BARRY; Prima Donnas Contralto.
MISS BLANCHE CHAPMAN—Prima Donna and Soubrette;
PERCY COOPER, GEO, APPLEBY, THOS F CHRISTY, Tenors
JAS G. PEAKES, D. A. FLINT Barytons.
HENRY C. PEAKES, Basse principale.
GEO, W. DENHAM, A. W. TAMS, Comédiens.

Grand Chœur de 30 Voix.
Répertoire pour la semaine:

Dimanche..FRA DIAVOLO.
Lundi..MARTHA.
Matinée Mardi LES CLOCHES DE CORNEVILLE.
Mardi soir..LA BOHEMIENNE
Mercredi..PIRATES DE PENZANCE
Jeudi..IOLANTHE.
Vendredi..MARITANA.
Samedi Matinée..MARTHA.
Samedi soir..FATINITZA.

La vente des sièges commencera jeudi, 3 jan.
3 jan—3t

Pavillon de Faranta.
Coin Bourbon et Orléans.

Le divertissement de 10 sous, par excellence.
Spectacles tous les soirs et les Dimanches, Lundis et Samedis en Matinée.
Attraits Extraordinaires pour les Fêtes.
Tout est Brillant, Nouveau et divertissant.
Réengagement de l'homme fort,
MONS. CHAS. SIXAMOS,
déployant une prodigieuse force
Aussi—Il apparaîtra une nouvelle troupe de spécialités de premier ordre
De fréquents changements de programme et de nouveaux engagements toutes les semaines.
Entrée, 10 sous, Sièges réservés, 15 sous supplémentaires. 20déc—

DIVERTISSEMENT.
Bataillon d'Artillerie Washington
A SON ARSENAL,
RUE ST-CHARLES,
Jeudi et Vendredi, 10 et 11 janvier 1884.

Jeudi, 10—Soirée dansante et concert-promenade.
Vendredi, 11—Grand bal d'enfants, et première apparition en cette ville de prodiges du Mississippi,
MAGGIE et DELIA BRIDGES,
sœurs jumelles, dans des scènes à caractères où elles sont inimitables.
Entrée.........Adultes, 50 sous; enfants, 25.
30 déc—jan

NOUVEAU JOCKEY CLUB
DE LA
LOUISIANE.
COURSES D'HIVER.

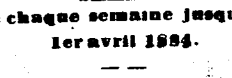

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI
De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à (3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.

Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50
Entrée à la grande tribune 1 00
Billet de dames 50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes 50

Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.
Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.
Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagnent.
Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.
Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.
Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la toucher.

E. W. Simmons, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—

CHARBON
Il vient d'être reçu de Pittsburg
Par les deux bâteaux-remorqueurs John A. Wood et S. L. Wood,
200,000 BARILS
Du meilleur Charbon de Pittsburg,
Que nous vendrons en quantités voulues, par
Bâteaux ou par Chalands,
Aux plus bas prix du marché.
B. D. WOOD & BROS.,
25 RUE DU CAMP.
16déc—1m—Dim Mar Jeu

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gavan, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Breveté pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18 nov—

Briqueterie des Planteurs.
Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, l. a. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boite 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boite 3 poste de Gretna.
N. D. HARVEY, propriétaire.
nov—1 an—v&s

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR, Nlle-Orléans.
mars—1an

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
19 sept—v&s

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17......RUE BARONNE......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.
D. BIDWELL..........Directeur

POUR DEUX SEMAINES,
Commençant LUNDI, 31 Décembre.
TOURNÉE D'ADIEU AUX ETATS-UNIS!
MODJESKA,
Répertoire—Première semaine.
Lundi et Jeudi soir; en matinée Samedi, MARIE STUART.
Mardi en matinée et Samedi soir, DOUZIÈME SOIRÉE.
Mardi et Jeudi soir, ADRIENNE LECOUVREUR,
Mercredi soir, FROU-FROU.
Jeudi en matinée, AS YOU LIKE IT.
1er janv

AVIS.
LOTERIE MUSSON-FORTIER.

Un service d'argent massif, dîner et thé, pour 18 personnes (n'ayant servi qu'une fois) fabriqué à N. York par A. B. Griswold & Co et ayant coûté $5000, exposé en ce moment au "Marble Building" No 102 rue du Canal, au bureau du rez-de-chaussée, de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

333 Billets à $20 chacun.

Le service est assuré contre le feu, l'argent reçu sera déposé tous les jours à l'Union National Bank; et le tirage de la loterie (après avis public) se fera sous la direction et la surveillance de MM.

Le Gén. FRED N. OGDEN,
Le Col. E. A. PALFREY,
ANTOINE CARRIERE,
CARL KOHN,
Le Col. THOS. L. BAYNE.

Un sixième du produit de la Loterie sera affecté à la veuve et aux orphelins du capitaine
MICHEL J. FORTIER,
Tué le 14 décembre 1883, au poll du 7e Ward.
Billets à vendre par M. Musson au No 102 rue du Canal.
28 déc—

AU PUBLIC.
Nlle-Orléans, 21 décembre 1883.

Un Comité s'est organisé dans le but de recueillir des secours pour la veuve et les orphelins du Capitaine M. J. FORTIER, tué au poll du Septième Ward le 14 décembre 1883.
Il est mort dans l'accomplissement d'un devoir public, en défendant un droit sacré; et il laisse une veuve et six enfants dont il était l'unique appui.
Les personnes désirant contribuer à cette œuvre peuvent adresser ou remettre leurs souscriptions aux membres suivants de ce Comité.

FRED. N. OGDEN, Chairman.
LEON SERE,
PIERRE LANAUX,
G. LE GARDEUR, Jr.,
W. T. VAUDRY,
LOUIS PRADOS.
23déc—

Léon Godchaux,
81, 83 et 85 rue du Canal,
Met en vente dans le moment le fonds de
VETEMENTS
Confectionnés d'Hiver,

Les plus beaux et les plus élégants qui soient et qui aient jamais été vus de ce public
Mon fonds comprend des habits de drap, de Diagonal, de Casimir des derniers genres et des plus belles coupes.
Confectionnés par les plus habiles tailleurs et à la dernière mode.

NOTRE DEPARTEMEN
Articles de Toilette,
est complet et comprend toutes les nouveautés de la saison. Ombrelles en soie et en gingham, Malles, Sacs de voyage et Vêtements en caoutchouc, en grandes variétés.
Notre salon de coupe possède nos dernières importations européennes et est sous la direction de tailleurs expérimentés et pratiques,
MM. F. GONTHIER, WM. TODT.
Les ordres de la campagne seront exécutés promptement.
Des échantillons et des indications pour se mesurer soi-même seront très volontiers envoyés sur demande, sans frais. Le magasin est ouvert jusqu'à une (1) heure P. M. le Dimanche.
28oct—1an—DMaJ

141 Rue du Canal.
Manteaux, Dolmans,
Ulsters, Jackettes, Jerseys.
Linge de dessous pour dames et enfants.
Ottomans soie, Velours,
Pluches, Velvetines, Satins.
SOIERIES et SATINS brochés (vaste assortiment) et un beau choix de
ETOFFES A ROBES.
Collection spéciale de Services de Table Damas à des prix grandement réduits.
Tapis, Rugs, Nattes, Linoleums, etc. Toiles cirées pour plancher; aussi, Nattes de Chine Stores de fenêtres, Rideaux dentelle, Corniches. Tringles à Corniches, etc.
Le tout aux plus bas prix possibles.
Des échantillons de Marchandises Sèches envoyés sur demande
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal, coin Bourbon.
9 déc—3m

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julia.
25mai—1an

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles,
dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct83—1an dim.mar.jeu

A VENDRE.
A vendre—La bâtisse à 3 étages en briques, nouvellement réparée (avec toutes les améliorations modernes) 139 rue Royale, se trouvant à cinq îlets de la rue du Canal et à 3 îlets du Marché Français. Il y a au rez-de-chaussée deux magasins bien loués, un grand jardin avec fontaine au fond, en faisant une des résidences les plus agréables du district. On vendra la propriété meublée si on le désire. Condition: Une moitié comptant; le reste à cinq ans de crédit, au gré des acheteurs.
Aussi, une belle propriété à Back Bay, Biloxi. 45 acres de terre entourés d'une barrière en fil de fer, et sur laquelle il y a toutes sortes de fruits en culture.
115 arpents de belle terre touchant à l'habitation de Valcour et d'autres habitations à Cypremort, paroisse Ste Marie.
S'adresser, 139 rue Royale. 23 déc—1m

A vendre $4000 pour cause de changement de domicile.—Une propriété de premier ordre dans le 3me district, dans la partie la plus salubre de la ville, à l'abri des inondations et à proximité de deux chemins de fer; 4 terrains 130x160; maisons de résidences confortable ayant 8 chambres, chambre à bain, et cuisine y attenante. Le tout en très bon état, améliorations modernes, galerie latérale cintrée, 12x120—jardins, arbres fruitiers, rosiers et orangers. S'adresser à F. LeBesque, 97 Passage de la Bourse. 8déc—2sam dim jeu

A vendre à des termes avantageux.
UNE belle habitation sucrière à équipage, connue sous le nom de "Lyle," située sur la rive Ouest du Bayou Grosse-Tête, à 3/4 de mille de la Station du Pacific Railroad, d'un côté, et de l'autre, à 1 mille de la Station du W. B. Route, à Rosedale, pouvant ainsi expédier les produits par l'une ou l'autre voie, chaque jour. Elle se compose d'environ 1200 acres de terre, dont 400, à peu près, sont cultivables. 115 à 120 acres de belles souches de première année, et sa matelas, de quoi planter 75 à 80 acres en voie d'être plantés dans ce moment. Une belle sucrerie et purgerie en briques, une machine de Nyle de la force de 35 chevaux, hangard à cannes, tout neuf. 20 bacs neuf, citernes cimentées, 10 cabanes doubles, forge, grande écurie, maison en bois, charrues, charrettes et autres ustensiles nécessaires pour l'exploitation de cette année, 25 beaux mulets, 4 chevaux, vache et veau, 2 jeunes taureaux, assez de maïs pour attendre la nouvelle récolte.
Une belle cyprière vierge.
Le tout à des prix et conditions très raisonnables. S'adresser à
LEON QUEYROUZE,
97 rue Decatur,
5 déc—1m

A vendre A BON MARCHÉ.
UN lot de vieux journaux bons pour envelopper les paquets envoyés à domicile par les marchands. S'adresser au bureau de l'Abeille.
10 nov—

INSTITUTIONS.

COLLÈGE ST. ISIDORE.
Coin Peters et Reynes, 3me Dist. N. O.

Situé dans une des plus belles et des plus saines localités, entre la rue et le chemin de fer des Casernes, cette institution offre toute facilité pour une complète éducation chrétienne et commerciale, le Français et l'Allemand inclus.
Termes: Pension et enseignement par mois $16.
Pour plus amples informations s'adresser au Rév. J. SCHERER, C. S. C., Président.
18 déc—D,Mar,J

MLLE BELEN DE MIRANDA,
Professeur d'Espagnol.

Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 126 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magasine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magazine. 2 déc

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 août—

Dentistes
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 ... formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique 25 août—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES DE CHINE,
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
5juin—1an

Joseph Mansion,
Entrepreneur de Pompes funèbres,
88 Rue Bourbon, près St. Louis.

J'ANNONCE ici à mes amis et au public que je suis maintenant établi en ce local bien connu, et que je suis prêt à remplir promptement et de façon à donner pleine satisfaction tous les travaux de pompes funèbres qui me seront confiés.
J'aurai toujours en louage pour bals, fêtes et mariages des voitures que je fournirai dans le plus bref délai et aux taux les plus modiques.
1 jan—1mDMaJ

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. S. LYMAN..........Président.
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Delery,	A. H. Seward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Gonion,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman.	C. K. Davis.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
18 jl—1an v&

Compagnie d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.
Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS,
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883 —1an

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
No 164 CANAL STREET.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—		
On Fire risks		$245,846 79
On Marine risks		22,022 70
On River risks		22,912 63
Total premiums		$293,784 12
Less unearned premiums		75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883		$218,503 12
Losses paid—		
On fire risks	$56,527 62	
On marine risks	13,201 25	
On river risks	4,495 50	
Taxes and expenses, less interests	26,164 16	
Reinsurances and return premiums	16,100 26	$116,488 79
Profit		$102,01478
The company has the following assets:		
Real estate		$244,82033
Bank, Railroad and other stocks		61,33453
Notes secured by mortgage and pledge		149,336 00
Bills receivable		61,096 58
Premium in course of collection		36,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co		11,362 50
New Orleans Water Works Co		19,600 00
Louisiana Consols		15,426 25
City time		2,000 00
Judgment on mortgage notes		4,335 00
Cash on hand		82,579 62
		$688,334

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	B. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR.	CHAS. LAFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

12 juin—

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui d'un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE A,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 15 JANVIER 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
Au bureau de la compagnie

VOYEZ LE PLAN,
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures."

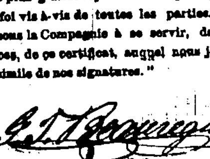

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.,

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
M. L Navra vs. ses créanciers.
No 10,232—Cour Civile de District.

ORDRE DE COUR—Que la pétition soit reçue, et qu'une réunion des créanciers de M. L. Navra, pour délibérer sur la demande faite par le dit pétitionnaire pour un atermoiement, soit tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 5e jour de février 1884; que Lawrence O'Donnell, Esq., soit, est nommé pour représenter les créanciers absents du dit Navra et qu'à partir de cette date et jusqu'à nouvel ordre, que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Navra soient suspendues.
Nlle-Orléans, 28 décembre 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier
29 déc—

COUR CIVILE DE DISTRICT,
Division A—No 10,232.
M. L. Navra vs. ses créanciers.

ORDRE DE COUR La Cour considérant la pétition enregistrée en cette affaire, et les tableaux précédemment présentés le 28 décembre 1883, et les affidavits les accompagnant; et la Cour étant satisfaite que le débiteur-pétitionnaire, M. L. Navra, a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de la propriété est ici acceptée au profit des créanciers; et qu'à une assemblée de ses créanciers, convoquée pardevant W. O. Hart, notaire, le 5 février 1884, à 11 heures A. M., ceux-ci éliront un syndic et s'entendront sur les conditions de la vente de la propriété cédée. Et il est en outre ordonné, que Lawrence O'Donnell, avocat déjà désigné pour représenter les créanciers absents du dit M. L. Navra, soit renommé dans le dit dessein. Et il est encore ordonné que toutes les procédures contre la personne et la propriété du dit M. L. Navra soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette honorable Cour.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1884.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Une copie exacte:
JNO. T. FITZGERALD, Député-Greffier.
3 janv.—

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Christian Steinel vs ses créanciers—No 10,229 Cour Civile de District.

ORDRE DE COUR—La cession de biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Algernon S. Beck, notaire de cette ville, samedi, 12 janvier 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. En attendant, toute procédure judiciaire contre sa personne et ses biens sera suspendue.
Nlle-Orléans, 28 décembre 1883.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour Copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 déc—29—1 6 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Paul E. Voorhies vs. ses Créanciers.
No 10,168—Cour Civile de District, Division —.

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de Paul E. Voorhies soit convoquée et tenue pardevant Martin Voorhies, notaire de cette ville, LUNDI, 21 janvier 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur la demande du pétitionnaire relative à un atermoiement. En attendant, que toutes les procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1883.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29déc—29 jan 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.
E. A. Chiapella vs ses créanciers—No 10,040.
ORDRE DE COUR.

QU'UNE assemblée des créanciers de E. A. Chiapella soit convoquée et ait lieu pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville. LUNDI, le 7e jour de janvier 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un atermoiement et que Horace Dufour avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1883.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
4déc—4, 18—6 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
A. F. Himel, vs ses créanciers. — No 10,132 Cour Civile de District—Division A.

ORDRE DE COUR—La cession de la propriété du pétitionnaire, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ait lieu devant A. J. Lewis, notaire en cette ville, LUNDI, 14e jour de Janvier 1884, dans le but de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire, et, en attendant, toutes les procédures judiciaires contre sa personne et sa propriété sont suspendues.
Nlle Orléans, 13 décembre 1883.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 déc—31 en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.
Alfred E. Morales vs Ses créanciers. — No 10,063. Division E. Cour Civile de District

Ordre de Cour—
La cour considérant la pétition ici enregistrée, les tableaux ci-annexés et les affidavits les accompagnant; et la cour étant satisfaite que le pétitionnaire-débiteur Alfred E. Morales a rempli les formalités requises par la loi, la cession de ses biens est ici acceptée au profit de ses créanciers, et une assemblée de ses créanciers est ici convoquée pour le 7me jour de janvier 1884, pardevant Eugène D. Saunders, notaire, à 11 heures du matin, pour désigner un syndic; et il est en outre décrété que toutes les procédures aussi bien contre la personne que contre la propriété du dit insolvable débiteur, Alfred E. Morales soient suspendues. Il est de plus ordonné que la dite assemblée des créanciers soit autorisée à fixer les conditions de la vente de la propriété, les droits, crédits et droits d'action du débiteur et à déterminer si le syndic nommé par les créanciers fournira un cautionnement. Il est de plus ordonné que Henry Renshaw, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
Pour copie exacte:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 déc—5 fen 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JE certifie que ce treizième jour de novembre 1883, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessous, dans les termes suivants:
Cécile Bouny Tuyes vs. John Tuyes, son mari—No 8346—Division C.
L'affaire ci-dessus a été ce jour soumise à la Cour.
Omer Villeré, pour la demanderesse.
Le défendeur absent et non représenté.
Après avoir entendu les plaidoiries et les témoignages, la loi étant en faveur de la demanderesse.
Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté existant entre eux jusqu'à présent; et
Il est de plus ordonné, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes, son mari, pour la somme de mille dollars ($1000), avec l'intérêt légal à partir du 26 juin 1883 jusqu'à paiement final, ainsi que les dépens.
Jugement rendu le 29 juin 1883.
Jugement signé le 13 novembre 1883.
(Signé) F. A. MONROE, juge.
En foi de quoi j'ai ici apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quatrième jour de décembre de l'an de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-trois.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6déc—

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Françoise Delphine Enoul Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9770—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 janvier, 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Cassacalvo, entre Union et Français. Le dit lot mesure au pied français, 30 pieds de face à la rue Cassacalvo, 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à F. D'Hémécourt, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Jean Baptiste Azaretto.
Ensemble avec trente-trois actions maintenant réduites à trente-et-un actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre-vingt-huit piastres ($88.00) échéant le 1er mars 1884, et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Françoise Delphine Enoul Livaudais en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 28 septembre, 1836, avec l'acte du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 déc—4,11,18,26, jan 2,5.

Réouverture de l'Ancienne Grocerie de A. VILLERMIN,
COIN UNION ET CRAPS.

M. GUSTAVE VILLERMIN, fils de M. Auguste Villermin, vient de rouvrir l'ancienne Grocerie, tenue par son père, au coin des rues Craps et Union.
Il offre aux anciens clients de la maison des articles de choix, des groceries de première qualité, des vins et liqueurs des meilleures marques, à des prix extrêmement modérés et défiant toute concurrence. La population des deuxième et troisième district habitués à se fournir dans cette excellente maison sera bien aise d'en reprendre le chemin. M. G. Villermin s'empressera de la servir comme jadis, le faisait son père; il n'épargnera rien pour rendre à ce beau magasin son ancienne vogue.
30 déc—1mDMaJ

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Marie Müller, veuve de Jos. Hestin, vs. William Pattison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux terrains situés dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros quatre et cinq du carré numéro quarante-neuf, borné par les rues Nouvelle Orléans, Prosper, Solidelle et Nouveau St. Bernard, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, lesquels terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente pieds trois pouces de face à la rue Prosper sur une profondeur de cent cinq pieds et cinq pouces et vingt-et-un pieds six pouces de largeur sur la limite inférieure.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Etant la même propriété acquise par le défendeur ici, par achat du plaignant, par un acte passé pardevant Théo. Buisson, ancien notaire, le 27 décembre 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 déc—14,21,28—4,11,15

Charles Donnelley vs. E. E. Dreyfous.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9840.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 22 janvier 1884, à midi la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No. quarante-cinq, dans l'îlet borné par les rues Poeyfarré, Calliope, Camp et Magazine, sur un plan de Louis Bringier, arpenteur, daté 4 mai 1836, annexé à un acte en date du 25 mai 1836, exécuté pardevant D. L. McCay, ancien notaire de cette ville.
Ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces cinq lignes et demie, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.
La propriété ci-dessus a été achetée du demandeur par le défendeur, par acte passé le 28 mai 1881 par devant Abel Dreyfous, notaire de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 déc—21 28—4 11 18 22 janv

George Parsons vs Gerhard Pape.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,149.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 janvier 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Tout le contenu et installations du magasin de variétés et de jouets, situé au No 844 rue Magazine, dans le Quatrième District de cette ville, conformément à l'inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 janv—3,7,12,13

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et Mme Jos. Barnett et Meyer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9,769—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 12 janvier 1884, à midi, de la propriété et des dépendances ci-après décrites, à savoir:
Ensemble avec six cents actions maintenant réduites à cinq cent soixante-et-un du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens et attachées à savoir:
1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Toulouse, Chartres et St Louis, désigné par le numéro ... sur un plan spécial déposé ... ayant conformément au dit plan les dimensions suivantes, à savoir: vingt-deux pieds deux pouces et demi de face à la rue Levée sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne qui le sépare du lot numéro soixante-treize soixante-seize pieds sur la ligne latérale opposée, plus près de la rue St-Louis, puis s'ouvrant à angle droit cinq pieds quatre pouces et deux lignes, le dit lot a une seconde profondeur de quarante-quatre pieds dix pouces et quatre lignes, et vingt-cinq pieds cinq et demi pouces de largeur dans le fond.
2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Toulouse, Chartres et St-Louis, désigné par le numéro soixante-treize sur un plan spécial ci-dessus désigné; le dit lot ayant conformément au plan ci-dessus désigné, au pied américain, les dimensions suivantes, à savoir: vingt-deux pieds huit pouces et demi de façade à la dite rue Levée sur une profondeur de cent quarante huit pieds huit pouces et dix-neuf pieds dix pouces et demi de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de dix-huit cent piastres ($1800) échéant le 1er jour de mai 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec les trois actes hypothécaires de M. Seghers, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passés pardevant Félix Grima, notaire, respectivement le 4 mars 1837, le 6 janvier et le 22 février 1838, un acte de transfert hypothécaire entre les mêmes parties, passé le 24 mars 1842, pardevant Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville; un acte de liquidation hypothécaire entre les mêmes parties, passé pardevant Charles Boudousquié, notaire, comme ci-dessus le 22 octobre 1849, avec l'acte du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
12 déc—12,19,26—3,9,12 jan

Mme M. N. Stewart versus Charles Lonque—No 9937.
B. J. West & Son versus Charles Lonque No 9956.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de ces writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les respectives affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 9 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Ste. Anne et Robertson, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de soixante-trois pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne parallèle à la rue Ste. Anne, trente-et-un pieds cinq pouces sur une première profondeur parallèle à la rue Dumaine, puis s'étendant dans un angle droit vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes sur une seconde ligne de profondeur trente deux pieds trois pouces et trois lignes, et trente-quatre pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond.
Saisi dans les affaires ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6déc—6, 13, 20, 27—3, 9 janv.

P. A. Lambert vs. Pierre Saley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9445—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues White, Laharpe et les Chemins du Bayou et Gentilly, désigné par le numéro huit sur le plan de J. Hunter, du septième jour d'août 1873, déposé en l'étude de A. Ducatel, dans le livre du plan No 7, et mesurant trente pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent trente pieds sur la rue White et forme l'encoignure.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 déc—11 18 26—3 9 12 janv

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Lawson Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9768.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, sur le côté nord de la rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand, ayant vingt-six pieds trois pouces de face sur la dite rue Moreau, sur une profondeur de cent trente-huit pieds un pouce et trois lignes, faisant face à la rue Architecte, entre lignes parallèles; le dit lot est borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Fouché Cougot, et sur l'autre côté celle maintenant ou anciennement appartenant à M. Jacobs, ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits, voies et dépendances qui y appartiennent.
Ensemble avec cent trente-et-une actions maintenant réduites à cent vingt et une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent quarante piastres ($240), échéant le 1er jour de septembre 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant.
L'acquéreur assumera toutes les obligations et toutes les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte par la Banque des Citoyens de la Louisiane de la propriété et l'action de banque à Mme Louise Nancy Tricou, femme de Jean Henry Castaux, passé le 17e jour d'août 1847 pardevant Charles Boudousquié, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 déc—13,20,27—3,10,15 jan

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme M. A. Beck vs. Ben. Zimmerman

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,491.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt No 906, rue Magazine, Sixième District de cette ville, LUNDI, 7 janvier 1884, à midi, des articles ci-après, savoir:
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON, Constable.
28déc—28—3, 7 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui Vendredi 4 janvier 1884 à 11 heures A. M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix à Carrollton.

Succession de Chauncey C. Porter.

No 40,183.—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1878, et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu, à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:
Quatre terrains dans la ville de Carrollton, Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Troisième, Lafayette et Levée et désignés par les Nos 49, 50, 70, 71 mesurant comme suit, à savoir: les lots Nos 49 et 50 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; le lot No 49, formant le coin des rues Monroe et Troisième; le lot No 70 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur 111 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 69 et 104 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 71, sur une largeur dans le fond de 27 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 51.
Le lot No 71 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 108 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 70 et 83 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 72, et 39 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur dans le fond sur la ligne qui le divise du lot No 51.
La propriété sera vendue d'après un plan indiquant toutes les subdivisions et en lots au gré des acquéreurs.
Conditions de la vente comptant, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de 1878 payables en 1879.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Ernest Commagère, notaire.
1er janv—1, 12, 19, 26—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE

SAMEDI, 5 janvier 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 1er décembre 1883, dans l'affaire de la succession de Robert Hall, No 9310 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'encan:
Deux terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4ème district de cette ville, étant les lots Nos 17 et 18 de l'îlet No 401, borné par les rues Première, Seconde, Willow et Claiborne, et mesurant chacun 29 pieds 4 pouces de face à la rue Seconde sur 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel notaire.
NICHOLAS J. HOEY Encanteur.
5 déc—5,15 22,29 jan 5.

PAR B. ONORATO.

Propriété de choix, située dans le Troisième District,
An coin des rues Dauphine et Kerlerec.

Bâtisse en bois et en briques, à deux étages, à l'enchère publique, à crédit de longue échéance.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 26 janvier 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, il sera vendu—
CE SPLENDIDE EMPLACEMENT DE COMMERCE BIEN SITUÉ, au coin des rues Dauphine et Kerlerec. Le terrain est désigné par la lettre H, et mesure 27 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces et une ligne perpendiculaire à la rue Dauphine; 21 pieds 4 pouces de face à la rue Kerlerec, sur une première profondeur de 16 pieds 5 pouces et 3 lignes, sur une ligne légèrement oblique jusqu'à sa jonction avec la ligne de la première profondeur mentionnée.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui comprennent une maison à deux étages. Le premier en briques et le second en bois, ayant un magasin, un corridor et 2 chambres au rez-de-chaussée, et salons doubles, 2 chambres à coucher et corridor à l'étage supérieur, lieux d'aisance, cuisine, citerne, cour pavée, et une jolie verandah entourant la propriété.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste, billet à un crédit de un et de deux ans, pour les billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 8 p 0/0 par an, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur, toutes les clauses ordinaires de sécurité de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devra être assurée et la police transférée, etc., etc.
L'acte de vente pardevant Benj Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
22 déc—22 29—janv 5,12,19,26.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de résidence améliorée et de valeur dans le 3ème district, rue Dauphine, près du coin de la rue Kerlerec.

A l'enchère publique, à longue échéance.
Succession de Mary Ann Neagle, décédée, épouse de John T. Hall.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E. No 9958.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 26 janvier 1884, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 11 décembre 1883, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain de dimensions irrégulières avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourgogne et Bagatelle, et mesurant comme suit:
Partant à une distance de 24 pieds du point d'intersection des rues Dauphine et Kerlerec, mesure 18 pieds de façade rue Dauphine sur une première profondeur de 62 pieds 6 pouces, ... une ligne perpendiculaire à la rue Dauphine, ... et le séparant du terrain A; de là une seconde profondeur de 16 pieds 5 pouces et 5 lignes sur une ligne légèrement oblique, ... sur une ligne perpendiculaire à la rue Dauphine; de là 14 pieds ... légèrement vers la rue Bagatelle, et 10 pieds 3 pouces sur la ligne inférieure.
Les améliorations comprennent une maison en bois, à deux étages, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, corridors et galerie au rez-de-chaussée, 2 chambres, corridors et galerie au-dessus, et une cuisine à deux étages ayant une chambre à chaque étage, lieux d'aisance, citerne et gaz partout.
Conditions—La moitié comptant; crédit pour des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 o/o par an et garantis par hypothèque, privilège du vendeur.
La propriété devra être assurée et la police transférée. Toutes les clauses de sécurité usuelles, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, etc., etc.
L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui aussi paiera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
Voir le plan à la Bourse.
22 déc—22, 29—5, 12, 19, 26 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Succession de Wm P. Jones.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, div. A—No 9 969.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—JEUDI, 24 janvier 1884, à midi et demi, à la "Barrett's Ferry Exchange", près du débarcadère des bacs à vapeur des 2me et 3me districts, dans le cinquième district de cette ville (Alger), en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 décembre 1883, je vendrai à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré No 156, cinquième district, borné par les rues Verret, Franklin, Homer et Newton et désigné par le No 7 du dit carré. Le terrain mesure 30 pieds 1 pouce et 8 lignes sur la façade rue Verret; 30 pieds sur la limite inférieure; 85 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No 8; et 85 pieds 7 lignes sur la limite opposée, du côté de la rue Homer.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur qui paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.
Et à la même occasion et sur les mêmes lieux, en vertu du même ordre, il sera vendu pour le compte de la même succession:
Un lot de meubles et d'articles de ménage, dont on trouvera la description sur l'acte d'inventaire enregistré. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux au moment de la vente.
22 déc—22,29 '83—janv 5,12,19,24 '84

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Quatrième District, rue Troisième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Clement G. Hearsey.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 9,578.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 2 février 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, en date du 24 décembre 1883, je procéderai à la vente de la propriété suivante, à savoir—
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Annonciation et Chippewa, et mesurant, au pied américain, 39 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 135 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Ben Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
27déc—27 jan5 12 19 26 fév2

Succession de Veuve Lucien G. Adam

LES créanciers de cette succession sont priés de présenter leurs créances en consignée dans un délai de dix jours, à partir de la première publication du présent avis. Les débiteurs sont priés d'acquitter leurs dettes dans le même délai.
Nouvelle-Orléans, le 30 décembre 1883.
CHS. E. SCHMIDT,
Avocat de l'exécuteur testamentaire,
82 rue de la Douane.
30 déc—30—3 8 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriété améliorée dans le Sixième District

Coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Tchoupitoulas,
En face les écuries de la compagnie du chemin de fer City et faisant face au chemin de fer de ceinture.

Succession de Jean Maurice Lapeyrollerie
J. M. Levet vs Chas Lapeyrollerie et autres.
No 163—Vingt-Sixième District Judiciaire Cour Civile de la paroisse de St. Jean-Baptiste, Louisiane.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau 46 rue Royale SAMEDI, 12 janvier 1884, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 24 novembre 1883, par l'honorable Michael Hahn, juge de l'honorable 26me Cour de District Judiciaire, paroisse St. Jean-Baptiste, Louisiane, dans la susdite affaire décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 3, dans le carré d'îlet borné par l'Avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Tchoupitoulas et Chippewa, mesurant comme suit: Le terrain No 1 formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas, 33 pieds 1 pouce de façade rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur à l'arrière plan, sur une profondeur et façade sur l'Avenue de la Louisiane de 121 pieds 1 pouce et 1/3 de ligne, et une profondeur de 148 pieds 8 pouces et 3 lignes du côté qui le sépare du terrain No 2.
Le terrain No 2 mesure 33 pieds 1 pouce de face rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 129 pieds 8 pouces 6 lignes du côté du terrain No 1, et 138 pieds 3 pouces du côté du terrain No 3, et 32 pieds de largeur à l'arrière plan, le terrain No 3 mesure 33 pieds 1 pouce de face rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur derrière, sur une profondeur de 138 pieds 3 pouces du côté qui le sépare du terrain No 2, et 146 pieds 8 pouces du côté de la rue Toledano.
Sur les terrains Nos 1 et 2 s'élèvent de grandes bâtisses en bois; celle du coin est occupée par le "Muysby's Coffee House."
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 déc—8,15 29—janv 5,12.

Une propriété améliorée de grande valeur dans le Troisième district.

Coin des rues Bagatelle et Craps.
Marcel T. Ducros, exécuteur testamentaire de J. B. Bouillard vs Louis Crouze lics et als.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 9381.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 12 janvier 1884, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 novembre 1883, et signé le 29 novembre 1883, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 268, désigné par les numéros 1 et 2 sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, formant l'angle des rues Bagatelle et Craps, terrain borné par les rues Craps, aujourd'hui Bourgogne, St Antoine, Amour, aujourd'hui Remparts et Bagatelle, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle, sur une première profondeur de 42 pieds 5 pouces, 4 lignes du côté le plus près de la rue Amour ou Remparts; puis, sur une ligne oblique s'étendant vers les rues Amour et St Antoine, 3 pieds 3 pouces et 6 lignes, delà, 40 pieds 3 pouces et 4 lignes sur une seconde profondeur, 95 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Craps ou Bourgogne, et 32 pieds 6 pouces, à l'arrière plan, sur la ligne parallèle à la rue Bagatelle et attenant à la propriété.
Les améliorations comprennent un magasin et une maison de résidence en briques à un étage, avec 4 chambres, cabinets de toilette, dépendances, toiture en ardoises, hydrant, citerne, lieux d'aisance, bon abreuvoir autour de la bâtisse. La maison du coin est actuellement occupée par l'épicier, depuis quelque temps, comme épicerie de détail.
Termes et conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit de douze mois, évidemment pour billets divisés en coupons à la satisfaction des parties portant intérêt à raison de huit pour cent du jour de la vente et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, les bâtisses et dépendances assurées contre le feu et les polices d'assurances transférées au vendeur pour un montant suffisant pour protéger les billets hypothécaires jusqu'à parfait paiement et les acquéreurs devant payer dix pour cent honoraires d'avocat dans le cas de litige en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets et en outre toutes les charges hypothécaires. Le paiement du comptant sur la propriété ... Un dépôt de 10 pour cent le montant de l'adjudication au moment de la vente.
La propriété sera vendue sujette à un bail ... de la succession J. B. Bouillard en faveur de Cochran au taux de treize piastres par mois pour la date de ... 1884.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8déc—8, 15, 22, 27—5, 12 jan.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Theresa Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,273—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Thérèse Taylor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 janv—4,9,13

Succession du Rév. Thomas J. Kenny

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,079—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par le Rév. R. L. Fitzgerald et le Rév. Theobald W. Butler exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 janv—3 6,12.

Succession de Rudolph Newmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,000.—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3janv—3 6 12

Succession de Emanuel Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8173—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Rudolph Turney et Sigismund J. Adler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 jan—3,6,12

Succession de Alcide St-Hubert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,220—Division—. Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alcide St-Hubert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 déc—28—1.6 jan

Succession de Edward Fehrenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9893—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme A. V. Fehrenbach, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 déc—29—1.6 janv

Succession de William G. Landsee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9454. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Adel Nahr, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29déc—29 jan1 6

Succession de Patrick James Courtney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,228. Division—Attendu que Mme veuve Mary Courtney a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick James Courtney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29déc—29. 1 6 jan

Succession de Michel Jean Fortier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,188—Division B.—Attendu que Septime Fortier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Jean Fortier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
25 déc—au 4 janv